

Compte-rendu du conseil d'administration du jeudi 23 novembre 2023

23 membres sur 30 sont présents. Le Quorum est atteint. Monsieur DOUAY, Principal du collège et Président du CA ouvre la séance à 17h23.

Monsieur DOUAY se présente aux membres du CA et propose un tour de table.

I. Installation du CA et des instances de l'établissement.

A. Rôle des instances.

Monsieur DOUAY présente le rôle des différentes instances à installer.

Départ de Mme Raraux

1. Le conseil d'administration.

Le Conseil d'administration fixe les principes de mise en œuvre de l'autonomie pédagogique et éducative dont disposent les EPLE. Essentiellement :

- L'emploi des dotations globales horaires (DGH) et de la mise en œuvre dans le respect des obligations résultant des horaires réglementaires ;
- L'organisation du temps scolaire ;
- L'adoption du règlement intérieur ;
- L'adoption du projet d'établissement ;
- L'adoption du budget et du compte financier de l'établissement.

Monsieur DOUAY informe que la commission permanente n'est plus obligatoire. Aucune question examinée en CA n'est donc soumise à l'instruction préalable de cette commission.

Le CA doit se positionner chaque année sur la création d'une commission permanente lors de la 1ère réunion qui suit son renouvellement.

Monsieur DOUAY propose que le collège ne constitue pas de commission permanente pour l'année scolaire 2023/2024 mais s'engage à présenter une DGH équilibrée ayant recueilli l'avis favorable du

conseil pédagogique (sur les crédits pédagogiques) et à réunir les représentants de parents d'élèves en amont du CA qui se positionnera sur la DGH pour leur expliquer la manière dont elle a été construite.

22 votes POUR.

Le collège ne crée pas de commission permanente.

2. Le conseil de discipline.

Le conseil de discipline de l'établissement est compétent pour prononcer à l'encontre des élèves les sanctions suivantes : avertissement, blâme, mesure de responsabilisation, exclusion temporaire de la classe, exclusion temporaire ou définitive de l'établissement ou de ses services annexes. Le conseil de discipline délibère à bulletins secrets à la majorité des suffrages exprimés.

3. La commission éducative.

La commission examine la situation d'un élève qui ne respecte pas ses obligations scolaires ou qui a un comportement inadapté. Sa composition est fixée en CA et inscrite au règlement intérieur. La commission ne sanctionne pas le comportement de l'élève. Elle recherche une solution éducative adaptée et personnalisée à la situation, comme par exemple la mise en place d'une mesure de responsabilisation. Elle cherche ainsi à amener l'élève à s'interroger sur sa conduite et sur les conséquences de ses actes.

4. LE CESCE

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) est une instance de réflexion qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement. Le CESCE a été relancé en établissement l'an passé.

5. CHSCT

Elle est chargée de faire toutes propositions utiles au conseil d'administration en vue de promouvoir la formation à la sécurité et de contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité dans l'établissement.

B. Installation des instances.

Monsieur DOUAY demande aux membres de se positionner sur la composition des instances en PJ

22 votes POUR. Le tableau en ANNEXE est adopté à l'unanimité.

M. DOUAY déclare le nouveau CA et les instances installés.

II. Adoption de l'ordre du jour.

Monsieur DOUAY présente le projet d'ordre du jour et demande aux membres du CA de se positionner pour adoption.

22 votes POUR. L'ordre du jour est adopté.

III. Adoption du compte rendu du CA du jeudi 28 septembre 2023.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'adoption du CR du précédent CA qui a eu lieu le 28 septembre 2023. Il précise qu'il a été rédigé par la direction.

6 abstentions. 16 votes POUR. Le compte-rendu du précédent CA est adopté.

IV. Adoption du budget prévisionnel 2024.

A. Budget prévisionnel 2024

Avant de donner la parole à Madame BETTE, adjointe gestionnaire, Monsieur DOUAY précise aux administrateurs quelques grands principes :

- le principe d'**annualité** : l'année budgétaire et l'exercice comptable commencent le 1er janvier et s'achèvent le 31 décembre ;
- le principe d'**unité** : le budget englobe la totalité des charges et des produits de l'établissement ;
- le principe de **spécialité** : les crédits ouverts au budget d'un exercice à chaque service ne peuvent être affectés à d'autres services (3 services généraux : service Activité Pédagogique – Administration et Logistique – Vie de l'élève – et 1 services spécial Service Restauration Hébergement)
- le principe d'**équilibre** : tout budget doit être présenté en équilibre. Lorsque la dotation globale de fonctionnement ne permet pas de l'atteindre, le recours au fonds de roulement de l'établissement est nécessaire ;
- le principe de la **sincérité** : les recettes et les dépenses de l'établissement doivent être évaluées de façon sincère, c'est à dire qu'elles doivent avoir fait l'objet d'une évaluation excluant toute majoration ou minoration fictives.

Il précise également que les administrateurs se prononceront sur le volume global du service, la gestion des domaines et des activités relevant de la compétence de l'ordonnateur (DO).

Monsieur DOUAY précise finalement qu'il s'agit d'un budget prévisionnel et des Décisions Budgétaires Modificatives (DBM) pourront être opérées au cours de l'année civile à venir.

Départ de Mme DEVAUCHELLE.

Madame BETTE prend la parole pour présenter le budget (cf PJ). Madame DELATTRE fait remarquer une erreur concernant un don du FSE sur le voyage en ULIS. Madame BETTE reprend son budget afin que la version réelle soit présentée.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2024 allouée par le Conseil Départemental de la Somme est de 37117.00 €. Elle est en hausse de 5195 euros par rapport à 2023 mais intègre les TUI (1400€) et les petits équipements (2310€). La hausse est en réalité plus proche de 1500€.

Cette DGF est affectée pour 11660,07 € au service ALO, pour 6681,93 € au service AP, 250,00 € au service VE.

La prévision de dépenses en affranchissement est baissée de 1000[€] compte tenu de la diffusion numérique des bulletins. La prévision de dépenses en papier est augmentée compte-tenu de la diffusion numérique de ces derniers.

Le versement du service SRH vers le service ALO (appelé « contribution entre services ») qui permettait de prendre en charge les frais généraux liés au SRH (viabilisation, frais administratifs...) par le ALO disparaît depuis la mise en place d'OP@LE. De ce fait certains frais liés au téléphone, PRONOTE, papier, envoi de SMS, location du copieur,... ont été mis sur le SRH.

Le report de ces frais sur le SRH a nécessité la mise en place de clés de répartition pour affecter les sommes selon le service. Ces clés sont présentées dans le document joint.

Le budget ainsi établi présente un déficit de 7826,74 € ; cette somme représente le prélèvement sur fonds de réserve nécessaire à l'équilibre du budget (15469,58€ l'an passé)

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur les clés de répartition mises en place pour le budget prévisionnel 2024 (cf PJ).

21 votes POUR. Les clés de répartition sont adoptées.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur le budget prévisionnel 2024 (cf PJ).

21 votes POUR. Le budget prévisionnel est adopté.

B. DBM

Madame BETTE présente 4 DBM pour information (DBMI)

Les décisions budgétaires modificatives pour information sont les suivantes :

DBM n°	Origine	Motif	Montant
7	Rectorat	BOP 141 "Enseignement scolaire" : Manuels scolaires	231,00 €
8	Conseil Départemental de la Somme	Budget participatif 2022-2023	23 000,00 €
9	Conseil Départemental de la Somme	Subvention Accompagnement circuits courts	11 012,00 €
10	Conseil Départemental de la Somme	Appel à projet "De la Somme à la seine"	1 200,00 €
	Conseil Départemental de la Somme	Prise en charge partielle des matériaux pour la mutualisation	739,27 €

V. Contrats et convention.

1. Ramassage des ordures ménagères.

Monsieur DOUAY demande l'accord pour signer un contrat avec la Communauté de Communes du Pays des Coquelicots relatif au ramassage des ordures ménagères 2023. Ce contrat d'une durée d'un an s'élève à 5873,12 euros (5147,12 euros pour 2022). Une nouvelle augmentation est à constater.

21 votes POUR.

2. Convention avec ALTYTUD

Monsieur DOUAY demande l'accord des membres du CA pour signer un convention avec le groupe ALTYTUD. Il précise que les actions de sensibilisation concernées par la convention sont :

- L'AEROGAME
- L'Aéro-EDUCTOUR
- Le Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)

Les coûts des différentes actions sont supportés par ALTYTUD en fonction de ses capacités financières et sous réserve des fonds disponibles. Une contribution financière sera néanmoins

sollicitée à hauteur de 220 € Net de Taxes par an auprès des Parties susnommées. Cette contribution sera sollicitée par facturation et devra être honorée dans les délais précisés via celle-ci.

21 votes POUR

3. Contrat de maintenance du copieur.

Monsieur DOUAY demande l'accord pour signer le contrat avec la société UGAP pour la maintenance du copieur de l'accueil dont l'achat a été financé entièrement par le Conseil départemental en 2022. Seul le coût de la maintenance est à la charge du collège et s'élève à 4083,60 € pour 5 ans soit 816,72 € par an (maintenance technique, assistance téléphonique et toner).

21 votes POUR

4. Convention du BOP 141

Monsieur DOUAY demande l'accord pour signer, avec le GIP FORINVAL, une convention de versement de subventions aux EPLE destinées à la prise en charge de frais relatifs à l'achat de carnets de correspondance et de manuels scolaire pour un montant de 1060€

21 votes POUR.

VI. Dons

L'APEAE a fait un don de 700 € pour l'organisation de projet pédagogique (budget 2024). Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur l'acceptation de ce don.

21 votes POUR.

Le comité de jumelage de la ville d'Albert fait un don de 59,08 € permettant de financer l'English Breakfast. Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur l'acceptation de ce don.

21 votes POUR

VII. Délégation du CA au chef d'établissement.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de lui donner une délégation pour la signature de convention, de marchés et de contrats dans la limite des crédits ouverts d'une part et des dispositions fixées à l'article 27 du Code des marchés publics. Il précise que les contrats, conventions et marchés signés sans l'accord du CA ne peuvent excéder la durée d'un an.

Il explique qu'en l'absence de cette délégation, le conseil d'administration doit siéger en permanence pour accepter toute convention ce qui empêchera parfois la possibilité de travailler avec certains partenaires tant que le CA n'a pas siégé.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner.

21 votes POUR. Monsieur DOUAY obtient une délégation du conseil pour la signature de contrats et conventions dans la limite fixée à l'article 28 du CMP.

Monsieur DOUAY précise que ce vote devra avoir lieu lors de l'installation du prochain CA ou dès septembre s'il n'est plus en poste l'an prochain.

VIII. Protocole de remplacement de courtes durées.

Monsieur DOUAY présente le protocole lié aux absences de courtes durées des enseignants.

Il précise que

- Le nombre d'heures non assurées pour des raisons liées à l'absence de moins de 15 jours des enseignants (sans tenir compte des heures de « devoirs faits », « objectifs DNB », TEC, clubs, Association sportives, heures de vie de classe et les heures du dispositif ULIS) est de 204 heures au 22 novembre 2023
- Le taux de remplacement est de 44% au 22 novembre 2023 (estimation à 21% pour l'année 2022/2023 et 23% pour l'année 2021/2022).

Monsieur DETRE s'exprime satisfait du taux de remplacement.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA d'adopter ce protocole.

21 votes POUR

IX. Adoption du projet d'établissement et du protocole de traitement des situations de harcèlement (pHARe)

Monsieur DOUAY rappelle que l'actuel projet d'établissement a été adopté par le conseil d'administration du 23 septembre 2021.

Compte-tenu du nombre d'objectifs qui ont été atteints et suite à l'évaluation externe de l'établissement, Monsieur DOUAY explique qu'un groupe de travail a réactualisé ce projet d'établissement qui a été présenté au conseil pédagogique du 20 novembre 2023.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA d'adopter le nouveau projet d'établissement 2024-2029 (cf PJ)

21 votes POUR. Le projet d'établissement est adopté.

En lien avec le projet d'établissement, Mme VASSEUR présente le protocole de traitement de situations de harcèlement (cf PJ)

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA d'adopter ce protocole

21 votes POUR. Le protocole est adopté.

X. Forfait mobilité durable.

Monsieur DOUAY explique qu'un arrêté du 9 mai 2020 met en application le décret 2020-543 qui prévoit le versement du « forfait mobilités durables » dans la fonction publique d'état. Il explique que cette prime d'un montant annuel fixé à 100 euros pour 2020, portée à 200 euros à compter de 2021 concernent également les agents contractuels recrutés et payés par l'EPL (AED, AESH, contractuels...).

Le versement de ce bénéfice est soumis au vote par délibération du conseil d'administration.

Monsieur DOUAY demande donc au CA de se positionner sur le principe d'attribution du forfait mobilités durables aux agents concernés.

21 votes POUR

Le principe d'attribution du « forfait mobilités durables » est adopté.

XI. Ventilation des IMP

Monsieur DOUAY informe les membres sur la répartition des IMP :

- Coordination EPS : 0.5IMP attribuée à Monsieur WACQUET / 0.5 IMP attribuée à Monsieur CORDIER
- Technologie : 1 IMP à Monsieur JALAMA
- Devoir faits : 0.5 IMP à Madame VASSEUR
- Référent culturel : 0.5 IMP à Madame CROCHET, 0.5 IMP à Mme PIEL
- Référent coordonnateur PIAL : 1 IMP à Monsieur DEHAY
- Référent Education au développement durable : 0.5 IMP à M. SCHULZE.
- Référent numérique : 1 IMP à Monsieur HUBERT
- Cabinet Histoire-Géo : 0.5 IMP à Mme CROCHET

XII. Adoption du PPMS.

1. Bilan des exercices incendie et PPMS « attentats-intrusion »

Monsieur DOUAY informe qu'un exercice sécurité-incendie a eu lieu le jeudi 28 septembre 2023 à 9h30.

Il précise que l'évacuation s'est déroulée dans une durée trop longue. Les bâtiments ont été évacués en 2 minutes et 20 secondes. L'exercice PPMS attentat-intrusion a eu lieu le vendredi 13 octobre 2023.

Monsieur DOUAY réunira la CHSCT pour faire un bilan de ces deux exercices le mardi 28 novembre à 15h.

2. Adoption du PPMS « risques majeurs »

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner pour adopter le PPMS « risques majeurs ». Il précise qu'aucun changement n'a été effectué.

21 votes POUR.

Le PPMS « risques majeurs » est adopté.

XIII. PAC 80 – Scène au collège

Monsieur DOUAY rappelle que le collège est inscrit au dispositif PAC 80.

Monsieur DOUAY informe que la subvention obtenue par le collège pour les projets de niveau 1 est de 4 437,50 € euros et que le collège :

- Paie 10% de cette somme.

- Paie la différence si les projets retenus dépassent le 4437,50 €

Le collège a déposé 5 projets à l'occasion de la première session de dépôt des projets PAC Collégiens 80 de Niveau 1 pour cette année scolaire 2023-2024. Le comité technique a eu lieu le 02 octobre 2023 et nous a transmis 3 avis favorable. La deuxième session de dépôt se clôturera le 1^{er} décembre 2023. Le collège redéposera le projet « Saint Valery »

Monsieur DOUAY présente les 3 projets validés et le projet en attente de validation.

Montant de la subvention PAC 80 2023-2024 4 437,50 € : 3 993,75 € CD 80
443,75 € Collège

Nom du projet	Professeur référent	Niveaux concernés	Nombre d'élèves	Coût total	10% établissement	Don FSE	PAC 80 2023-24
D'une guerre à l'autre	Mme CROCHET	3 ^{ème} A, B, C, D	88	2 134,00 €	213,40 €	200,00 €	1 720,60 €
Amiens, ses héritages médiévaux et leur préservation	Mme CROCHET	5 ^{ème} A, C, D	80	288,00 €	28,80 €	100,00 €	159,20 €
Voyage dans le monde de Jules Verne	Mme DEBART	5 ^{ème} B	16	206,80 €	20,68 €	0,00 €	186,12 €
				2 628,80 €	262,88 €	300,00 €	2 065,92 €

SUBVENTION TOTALE 2023-2024 : 443,75 € 3 993,75 €

RESTE APRES LA 1ERE VALIDATION DU CD 80 : 180,87 € 1 927,83 €

Nom du projet	Professeur référent	Niveaux concernés	Nombre d'élèves	Coût total	10% établissement	Don FSE	PAC 80 2023-24
Saint-Valéry : un patrimoine historique et environnemental à préserver	Mme CROCHET	6 ^{ème} A, B, C, D, E	96	2 256,00 €	225,60 €	200,00 €	1 830,40 €
				2 256,00 €	225,60 €	200,00 €	1 830,40 €

RESTE APRES LA 1ERE VALIDATION DU CD 80 : 180,87 € 1 927,83 €

RESTE APRES LA 2EME VALIDATION DU CD 80 : -44,73 € 97,43 €

Monsieur DOUAY demande aux CA d'accepter le don de 200 euros du FSE finançant la sortie « d'une guerre à l'autre »

21 votes POUR. Le don est accepté

Monsieur DOUAY demande aux CA d'accepter le don de 100 euros du FSE finançant la sortie « Amiens, ses héritages médiévaux et leur préservation » ;

21 votes POUR. Le don est accepté.

Monsieur DOUAY demande aux CA d'accepter le don de 200 euros du FSE finançant la sortie « Saint Valéry »

21 votes POUR. Le don est accepté.

Dans le cadre du PAC collégiens 80, le département de la Somme programme des spectacles dans les collèges entre janvier et juin 2023. Le collège a répondu à l'appel à candidature pour accueillir 3 spectacles. Les 3 demandes ont été validées

Le Conseil départemental prend en charge 90% du montant des spectacles, 10% restant à la charge du collège.

Les 3 spectacles retenus sont :

Commune	Collège	Type	Nombre de sessions (1 à 4 représentations par session selon le spectacle)	Coût total du/ des spectacles	Participation du collège (10% du projet)	Subvention allouée par le Conseil départemental
Albert	Jean Moulin	Public	3	3 600.00 €	360.00 €	3 240.00 €
Le Passe Muraille - La Belle au Bois dormant d'un ceil	1 200.00 €	Art Tout Chaud - On peut conter sur nous	1 200.00 €			
	2 représentations		1 représentation			
Date	25/01/2024	Date	26/01/2024			
contact@lepassemuraille.net		arttoutchaud@ychoo.fr				

Monsieur DOUAY demande l'accord pour signer une convention avec « le passe muraille »

21 votes POUR.

Monsieur DOUAY demande l'accord pour signer une convention avec « Art tout chaud »

21 votes POUR.

XIV. Voyage à Boulogne.

Madame DELATTRE présente le projet pédagogique.

Les 14 élèves du dispositif ULIS et 4 accompagnateurs participeront à un voyage de 2 jours à Boulogne sur mer les 10 et 11 juin 2024. Le déplacement se fera en train et les élèves seront hébergés en auberge de jeunesse.

Les élèves auront l'occasion de découvrir le bord de mer, de participer à des activités en lien avec les JOP et l'éducation au développement durable et de découvrir la ville de Boulogne, devenu 1^{er} port de pêche de France.

Le séjour se finalisera par la visite du site Nausicaa pris en charge par le pass culture.

Madame BETTE présente le budget de ce voyage.

Niveau(x) concerné(s) : ULIS

Elèves : 14

Accompagnateurs : 4

RECETTES		DEPENSES	
Nature	Montant	Nature	Montant
Participation des familles	651,00 €	Hébergement - repas en auberge de jeunesse	973,80 €
soit par famille	46,50 €	Transport	381,60 €
Subvention / dons	400,00 €	Nausicaa (pass culture)	- €
FSE	200,00 €		
Association sportive	- €		
C.D. 80	- €		
PEEP	- €		
APEAE	200,00 €		
OCCE	- €		
Participation établissement	304,40 €		
part établissement prévisionnelle	301,20 €		
austement participation famille	3,20 €		
TOTAL RECETTES	1 355,40 €	TOTAL DEPENSES	1 355,40 €
ECART (recettes - dépenses)			- €

Coût individuel familles 46,50 €

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur le budget et sur la participation maximale des familles de 46,50 €

21 votes POUR.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur le don de 200€ du FSE permettant de faire baisser le cout du voyage.

21 votes POUR.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur le don de 304.40€ du FSE permettant de financer la part des accompagnateurs.

21 votes POUR

XV. Informations diverses

A. Prévision d'effectifs.

Il y a actuellement 346 élèves au collège.

	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24
Collège	296	307	313	286	294	290
evol (n-1)	+4	+11	+6	-27	+8	-4
Segpa	62	59	54	57	60	58
Total	358	366	367	343	354	346

71 élèves de 3^{ème} vont quitter le collège. 92 élèves de 6^{ème} devraient intégrer le collège.

Ecoles de secteur (réseau)	Nombre d'élèves rattachés à Jean Moulin (rentrée 2024)	Effectifs école (CM2) (Année 2023-2024)	Elèves affectés (prévision rentrée 2024)	Départ Hors EPLE public du département (prévision)	Dérogation pour PMC (prévision)	Dérogation pour JM (prévision)
Albert - Anatole France	9	25	5	0	4 (fraterie)	0
Albert - Daudet	7	13	7	0	0	0
Albert - Jules Ferry	18	26	12 (dont 3 EGPA)	3	2 (fraterie)	1 (fraterie)
Albert - Langevin	15	22	11 (dont 2 EGPA)	1	2 (fraterie)	1 (CP)
RPI Bécordel Bécourt	9	10	9	0	0	0
Combles	11	25	11	0	0	0
Dernancourt	4	5	4	0	0	1 (CP)
Méaulte	12	15	12	0	0	2 (CP)
Rozières	3	3	2	0	1 (fraterie)	0
Cerisy	0	-	0	0	0	0
Ville sur Ancre	8	8	8	0	0	0
Miraumont-Grandcourt	13	13	10	0	3 (fraterie)	0
TOTAL (Hors SEGPA)			91 (dont 5 EGPA)	4	12	1 + 4 CP

Prévisions : 92 élèves dont 5 SEGPA (remontée DSDEN 104)

Monsieur DOUAY précise que la prévision qui remontera auprès de la DSDEN ne prend pas en compte les prévisions de demande de dérogation ni les prévisions d'orientation en SEGPA. Le nombre de 104 élèves va donc être remonter par l'établissement.

26 élèves sont inscrits en 6^{ème} multilingues (l'objectif du projet d'établissement : 25 d'élèves inscrits en multilingues est dépassé)

24 élèves sont inscrits en sections sportive.

	20/21	20/21	22/23	23/24
Effectifs 6^{ème} bilangue	14	13	11	26*
Effectifs section sportive	24	25**	28	24

	20/21	21/22	22/23	23/24
Taux de latiniste 5^{ème}	24,7	46,2	47,3	33,3
département	16,5	19,4	18,9	x

19% des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} sont inscrits en DNL. (objectif du projet d'établissement 20% quasiment atteint)

	21/22	22/23	23/24
4ème	11	9	8
3ème	14	14	16
collège	25	23	24
Taux d'inscrits	14%	15%	19%

B. Résultats au DNB.

Les résultats aux DNB restent bien au-dessus des taux départementaux. L'objectif de projet d'établissement est à nouveau atteint. Ces résultats sont d'autant plus satisfaisants que l'IPS du collège est inférieur à 90. Le collège fait réussir ses élèves et semble lutter efficacement contre les inégalités sociales et territoriales.

	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23
DNB Collège	89,3	98,4	92,3	100	93,1	93,5
Somme	90,7	88,7	91,6	89,4	87,0	89,8
écart	-1,4	+9,7	+0,7	+10,6	+6,1	+3,6

DNB pro	100	100	100	90	100	87,5
CFG	100	63.6	100	95.5	100	95,5

C. Calendrier prévisionnel.

Monsieur DOUAY fait état des principaux éléments du calendrier prévisionnel de la 2^{ème} période (cf PJ)

XVI. Questions diverses.

Question de Mme DELAMAERE : Le collège dispose actuellement d'un tout petit préau. Etant donné les aléas climatiques qui se multiplient (pluies intenses, canicules...), les élèves et les adultes qui les encadrent sur les temps de récréation et de pause méridienne ne peuvent pas s'abriter à l'extérieur. La construction d'un préau est-elle envisagée? Si oui, dans quels délais ?

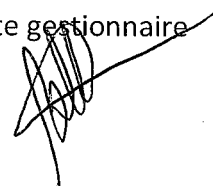
En l'absence de Madame CARON DECROIX, Monsieur DOUAY précise que ce projet n'a pas été abordé en dialogue de gestion avec la collectivité. La remise en état de toutes les huisseries est prévue pour l'année scolaire en cours. L'installation d'une verrière vie scolaire dans le hall est discutée depuis 2 ans.

Monsieur DOUAY remercie l'ensemble des membres et lève la séance à 19h06.

Cyril DOUAY
Principal



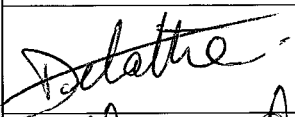
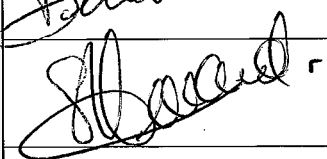


Nathalie BETTE
Adjointe gestionnaire


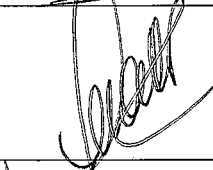
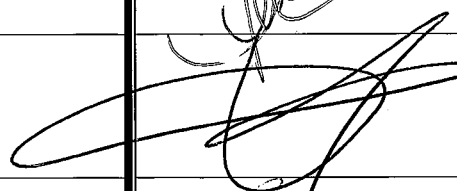
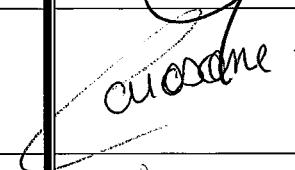
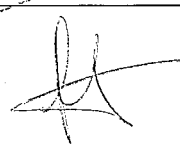
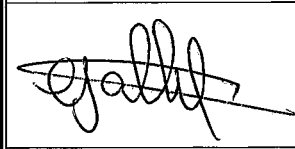
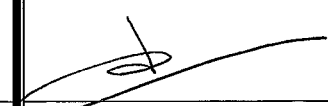






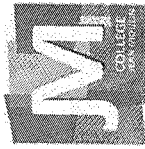
Feuille d'émargement du Conseil d'Administration
Du jeudi 23 novembre 2023 à 17h15

	Titulaire	Fonction	
Direction, collectivités personnalités qualifiées	M.DOUAY Cyril	Chef d'établissement	
	Mme BETTE Nathalie	Adjoint gestionnaire	
	M.DEHAY Emmanuel	Directeur de la SEGPA	
	Mme VASSEUR	C.P.E	<u>Vasseur</u>
	M.BEAUVARLET Franck	Conseiller départemental	Excusé
	Mme CARON DECROIX Virginie	Conseillère départementale	Excusée
	M. BRUNEL Stéphane	SISCO	Excusé
	M. DAUCHET	Conseiller Municipal	
	Mme LEFEBVRE	Personnalité qualifiée	
	Mme BOULANGER	Personnalité qualifiée	Absente
Personnels	M. JALAMA Frédéric	Professeur Technologie	
	M. CORDIER Alexis	Professeur EPS	
	Mme DEBART Anne-Laure	PE-Spécialisée SEGPA	
	Mme DEVAUCHEUX L.	Professeur Anglais	

Mme DELATTRE Agnès	Professeur Physique Chimie	
Mme DELAMAERE Stéphanie	Professeur Mathématiques	
Mme BARBIER Stéphanie	Secrétaire de Direction	
Mme GUILBERT Dorothée	Agent de service	Excusée
Mme RARAUX Laëtitia	Agent de service	

Parents d'élèves et élèves	Mme FAUQUET Stéphanie	Parent d'élève	
	Mme QUAILLET Virginie	Parent d'élève	
	M. DETRE Romuald	Parent d'élève	
	Mme CAROSONE Sabine	Parent d'élève	
	Mme LESPINASSE Laëtitia	Parent d'élève	
	Mme GALLET Dorothée	Parent d'élève	
	M. DROUVIN Mickaël	Parent d'élève	
	MOURET Tristan	Elève	
	THUEUX Priska	Elève	
	GLORIEUX Myla	Elève	

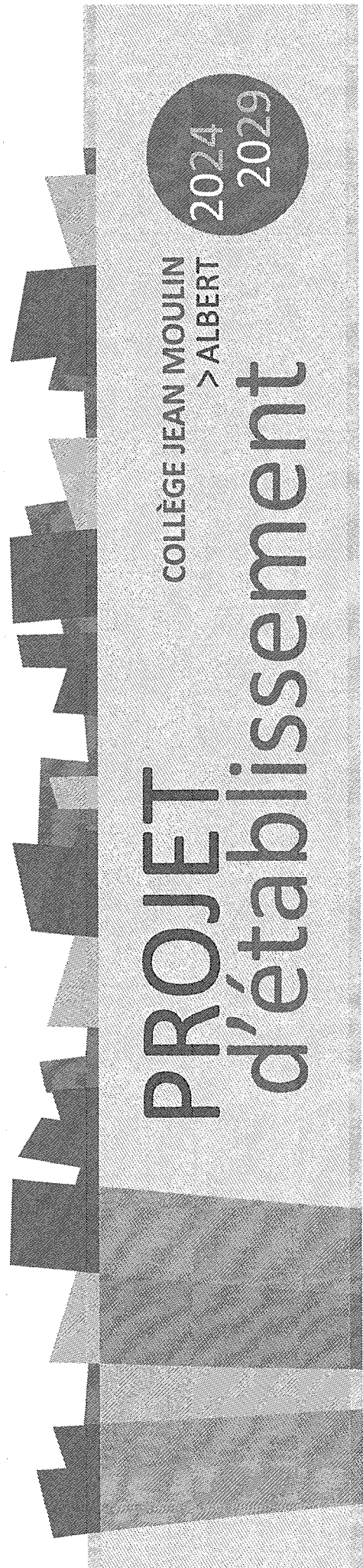
RECETTES				DEPENSES					
LIBELLE	DOMAINE	ACTIVITE	COMPTE	MONTANT	LIBELLE	DOMAINE	ACTIVITE	MONTANT	
AP : ACTIVITE PEDAGOGIQUE				79 704,18 €	AP : ACTIVITE PEDAGOGIQUE				87 704,18 €
Manuels scolaires	PR141	13MS-	7411	- €	Manuels scolaires	PR141	13MS-	- €	
Droits de reprographie	PR141	13REP	7411	- €	Droits de reprographie	PR141	13REP	- €	
Apprentissage de la natation : entrées	SPORT	2NATE	7443	2 548,00 €	Apprentissage de la natation : entrées	SPORT	2NATE	2 548,00 €	
Apprentissage de la natation : transport	SPORT	2NATT	7443	2 548,00 €	Apprentissage de la natation : transport	SPORT	2NATT	2 548,00 €	
Petit équipement pédagogique	CD80	2PTEQ	7443	2 310,00 €	Petit équipement pédagogique	CD80	2PTEQ	2 310,00 €	
PAC 80 2023-2024	CD80	2PACA23	7443	3 993,75 €	PAC 80 2023-2024	CD80	2PACA23	3 993,75 €	
PAC 80 2023-2024 part collège	CD80	0PACA23	7443	443,75 €	PAC 80 2023-2024 part collège	CD80	0PACA23	443,75 €	
PAC 80 2023-2024 part comp. collège	CD80	2DGF	7443	44,73 €	PAC 80 2023-2024 part comp. collège	CD80	0PACCOMP	44,73 €	
Scène au collège	CD80	2APSC	7443	3 240,00 €	Scène au collège	CD80	2APSC	3 240,00 €	
Scène au collège part collège	CD80	0SCENE	7443	360,00 €	Scène au collège part collège	CD80	0SCENE	360,00 €	
De la Somme à la Seine	CD80	2APSS	7443	1 200,00 €	De la Somme à la Seine	CD80	2APSS	1 200,00 €	
Dotation globale de fonctionnement	CD80	2DGF	7443	800,03 €	Dépenses pédagogiques Arts plastiques	PEDAG	0ARTPLAS	350,00 €	
					Dépenses pédagogiques CDI	PEDAG	0CDDI	1 400,00 €	
					Dépenses pédagogiques EPS	PEDAG	0EFP	1 150,00 €	
					Dépenses pédagogiques Histoire-Géo	PEDAG	0HISTGEO	250,00 €	
					Dépenses pédagogiques Lettres	PEDAG	0LETTRES	500,00 €	
					Dépenses pédagogiques Allemand	PEDAG	0LVALLEMA	200,00 €	
					Dépenses pédagogiques Anglais	PEDAG	0LVANGLAI	250,00 €	
					Dépenses pédagogiques Espagnol	PEDAG	0LVESPAGN	200,00 €	
					Dépenses pédagogiques Maths	PEDAG	0MATHS	200,00 €	
					Dépenses pédagogiques Musique	PEDAG	0MUSIQUE	250,00 €	
					Dépenses pédagogiques Sciences Physiques	PEDAG	0PHYSIQUE	300,03 €	
					Dépenses pédagogiques S.V.T.	PEDAG	0SVT	350,00 €	
					Dépenses pédagogiques Technologie	PEDAG	0TECHNO	500,00 €	
					Classes ULIS	PEDAG	0ULIS	400,00 €	
					SEGPA	SEGPA	0SEGPA	2 500,00 €	
Dotation globale de fonctionnement	CD80	2DGF	7443	220,00 €	Brevet d'Initiation à l'Aéronautique B.I.A.	ACTIVI	0BIA2324	220,00 €	
Voyages : participation collège 2024	VOYAGE	2DGFIRL	7443	2 294,02 €					
Voyages : participation collège 2024	VOYAGE	2DGFSKI	7443	2 515,00 €					
Voyages : participation collège 2024	VOYAGE	2DGFBOU	7443	4,40 €					
Voyages : don du FSE	VOYAGE	0VOYAGE	7468	300,00 €					
Participation familles Irlande 2024	VOYAGE	0IRL24FAM	7067	22 466,50 €	Voyage : Irlande 2024 part collège	VOYAGE	0IRL24CLG	2 294,02 €	
Participation fse Irlande 2024	VOYAGE	0IRL24FSE	7468	2 000,00 €	Voyage : Irlande 2024 prestataire	VOYAGE	0IRL24	27 966,50 €	
Subvention CD80 Irlande 2024	VOYAGE	2AAPI	7443	3 500,00 €					
Participation familles Ski 2024	VOYAGE	0SKI24FAM	7067	24 365,00 €	Voyage : Ski 2024 part collège	VOYAGE	0SKI24CLG	2 515,00 €	
Participation fse Ski 2024	VOYAGE	0SKI24FSE	7468	2 000,00 €	Voyage : Ski 2024 prestataire	VOYAGE	0SKI24	27 365,00 €	



Collège Jean Moulin
ALBERT

BUDGET 2024 : clés de répartition

Nature de la dépense	Montant Total	ALO		SRH	
		% ALO	Montant ALO	% SRH	Montant SRH
Ramassage des ordures ménagères	5 147,00 €	33,33%	1 715,50 €	66,67%	3 431,50 €
Contribution agence comptable	353,00 €	50,00%	176,50 €	50,00%	176,50 €
Envoi de SMS	500,00 €	70,00%	350,00 €	30,00%	150,00 €
Téléphone	2 118,24 €	80,00%	1 694,59 €	20,00%	423,65 €
Logiciel Pronote	782,42 €	75,00%	586,82 €	25,00%	195,61 €
Location copieur intendance	226,12 €	30,00%	67,84 €	70,00%	158,28 €
Location copieur Accueil	816,72 €	80,00%	653,38 €	20,00%	163,34 €
Papier	2 500,00 €	70,00%	1 750,00 €	30,00%	750,00 €
Fournitures administratives	1 500,00 €	70,00%	1 050,00 €	30,00%	450,00 €
Machine à affranchir	367,65 €	80,00%	294,12 €	20,00%	73,53 €
Affranchissement	2 200,00 €	72,72%	1 600,00 €	27,28%	600,00 €
	16 511,15 €		9 938,75 €		6 572,41 €



PROJET d'établissement

COLLÈGE JEAN MOULIN
> ALBERT

2024
2029

AXE 1

Rendre l'établissement plus attractif et renforcer le sentiment d'appartenance au collège en associant nos partenaires

- Renforcer la liaison école-collège
- Développer l'embellissement du collège et la communication (interne comme externe) afin d'améliorer l'image du collège et renforcer son identité
- Soutenir l'offre péri-éducative et développer l'offre d'enseignements spécifiques
- Poursuivre et développer les actions dans le cadre de l'EDD
- Faire du collège un lieu d'épanouissement

AXE 2

Adapter les pratiques et favoriser l'ouverture culturelle pour prendre en charge l'hétérogénéité et garantir la réussite de tous

- Favoriser l'ouverture culturelle des élèves
- Lutter contre le décrochage scolaire, l'absentéisme et les inégalités sociales
- Renforcer l'accompagnement des élèves les plus fragiles et/ou présentant des troubles cognitifs ou des TSA
- Promouvoir l'excellence éducative, favoriser l'innovation pédagogique pour permettre à chacun d'atteindre son plein potentiel

AXE 3

Permettre aux élèves de dessiner un projet d'orientation cohérent, ambitieux et réaliste en impliquant les familles dans la construction de leur parcours

- Élaborer et mettre en oeuvre un Parcours Avenir cohérent et progressif tout au long du cycle 4
- Développer la co-éducation et soutenir les familles les plus défavorisées
- Développer l'autonomie des élèves et valoriser les prises d'initiative en vue de favoriser leur mobilité
- Renforcer la liaison collège-lycée

Rendre l'établissement plus attractif et renforcer le sentiment d'appartenance au collège en associant nos partenaires

Objectif 1 > Renforcer la liaison école-collège

Objectif 2 > Développer l'embellissement du collège et la communication (interne comme externe) afin d'améliorer l'image du collège et renforcer son identité

Objectif 3 > Soutenir l'offre péri-éducative et développer l'offre d'enseignements spécifiques

Objectif 4 > Poursuivre et développer les actions dans le cadre de l'EDD

Objectif 5 > Faire du collège un lieu d'épanouissement

Indicateurs d'évaluation - Résultats attendus	Stratégies - Actions opérationnelles	
<ul style="list-style-type: none"> > 3 conseils école-collège par an > Aucune demande de dérogation pour « convenance personnelle » ou « limite de secteur » > Au moins une intervention des enseignants du collège dans les écoles de secteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les co-interventions expérimentées dans le cadre du CEC • Poursuivre et enrichir les actions inter-degrés existantes : <i>CROSS du collège / journée portes ouvertes / bancs d'essai en classe de SEGPA / Journée d'intégration des élèves de CM2 / déplacement du Principal et d'une « brigade » d'enseignants dans toutes les écoles de secteur dès le 1^{er} trimestre</i> • Intégrer le dispositif ULIS à la liaison école-collège • Pérenniser une rentrée de 6^e participative réalisée sous forme d'ateliers 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'aménagement du hall, la rénovation des salles et le renouvellement du mobilier • Alimenter le site du collège et rendre visible les actions menées sur les réseaux sociaux • Maintenir une communication interne dynamique entre les personnels dans un cadre défini • Organiser des moments de convivialité entre les personnels et avec les parents d'élèves • Maintenir les relations avec la presse locale et les médias pour faire connaître les actions et réussites de l'établissement
<ul style="list-style-type: none"> > Embellissement du collège / Réaménagement de l'espace « Vie Scolaire » dans le hall > 3 articles par an dans la presse > 20 articles déposés sur le site par an > Présence du collège sur les réseaux sociaux > Mise en œuvre du projet « budget participatif » 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir l'attractivité du latin • Assurer l'efficacité et le rayonnement des options facultatives (<i>LCE - section sportive</i>) • Maintenir l'offre d'actions péri-éducatives (<i>clubs - ateliers - préparation au BIA</i>) • Soutenir l'expérimentation pédagogique garantissant l'acquisition des compétences liées aux « méthodes et outils pour apprendre » en fin de cycle 3 • Pérenniser la « Multi-langues » sur le niveau 6^e et consolider les effectifs en LV2 allemand • Étendre l'offre d'enseignement optionnel linguistique sur l'ensemble des niveaux 	<ul style="list-style-type: none"> > Maintien d'un taux d'élèves latinistes supérieur à 25% > Augmentation des taux de pression pour intégrer la section sportive > Maintien d'un taux d'élèves inscrits en LCE supérieur à 20% > Augmentation du taux d'élèves s'orientant vers une seconde spécifique (<i>européenne, OIB, ABIBAC...</i>) > 25% d'élèves scolarisés inscrits en « Multi-langues » sur le niveau 6^e > 15 élèves germanisés par niveau sur le cycle 4 > Existence d'au moins 7 clubs par an > Ouverture d'une LCE sur le niveau 5^e
<ul style="list-style-type: none"> > Labellisation de l'établissement à un niveau 3 expert > Une thématique de lutte contre les discriminations par an > 4 articles par an sur le thème de l'EDD déposé sur le site > Formation effective au PSC1 sur l'ensemble du cycle 4 > Augmentation du nombre de partenariats 	<ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser les actions dans le cadre du projet « Eco J'M » • Lutter contre le racisme, l'homophobie, les inégalités filles/garçons, le harcèlement en milieu scolaire et toutes formes de discrimination • Renforcer l'implication des élèves élus dans le développement des actions liées à l'EDD • Installer le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement • Rendre les élèves acteurs des actions proposées dans le cadre du CESCO • Étendre la formation au PSC1 sur l'ensemble du cycle 4 	<ul style="list-style-type: none"> > Diminution du nombre de punitions et de sanctions > Diminution du nombre de dégradations > Augmentation des effectifs (plus de 300 élèves hors SEGPA) > Mise en place du ¼ d'heure de lecture > Déploiement d'outils numériques à utiliser en autonomie > Augmentation du nombre d'APE organisées par les AE > Installation d'un préau et/ou d'un gymnase au sein de l'établissement

Adapter les pratiques et favoriser l'ouverture culturelle pour prendre en charge l'hétérogénéité et garantir la réussite de tous

Objectif 1 > Favoriser

l'ouverture culturelle des élèves

Objectif 2 > Lutter

contre le décrochage scolaire, l'absentéisme et les inégalités sociales

Objectif 3 > Renforcer

l'accompagnement des élèves les + fragiles et/ou présentant des troubles cognitifs ou TSA

Objectif 4 > Promouvoir

l'excellence éducative pour permettre à chacun d'atteindre son plein potentiel

Stratégies - Actions opérationnelles	Indicateurs d'évaluation - Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre un Parcours d'Éducation Artistique et Culturel sur l'ensemble de la scolarité des élèves • Développer le partenariat culturel en s'appuyant sur l'offre locale dans une logique de réseau (<i>Ville d'Alibert, Com de com...</i>) • Inviter des partenaires extérieurs dans le cadre de projets disciplinaires et pluridisciplinaires • Poursuivre et promouvoir les représentations artistiques, les spectacles de fin d'année civile et scolaire • Encourager les mobilités individuelles et collectives à l'étranger (<i>voyages et sorties pédagogiques, programme d'échange individuel...</i>) • Amener l'ensemble des personnels à utiliser la plateforme ADAGE de manière optimale • Pérenniser l'accueil d'assistants de langue 	<ul style="list-style-type: none"> > Formalisation du PEAC > Nombre de sorties et voyages scolaires organisés chaque année > Nombre de projets et de partenariats culturels mis en place > Nombre de projets référencés dans ADAGE > Existence d'une convention ERASMUS+ > Un assistant de langue dans chaque discipline linguistique
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre et améliorer les aménagements pédagogiques (<i>PPRE, PAP, PPS, PAI</i>) en facilitant la communication des données auprès des équipes pédagogiques à travers le LPI • Renforcer le partenariat avec les dispositifs relais, les MFR, les classes prépa-métiers et l'associatif local • Maintenir une cellule de veille mensuelle et s'assurer du suivi des décisions prises • Optimiser le remplacement des professeurs absents • Renforcer les co-interventions en intégrant les professeurs spécialisés pour faciliter l'acquisition des compétences de fin de cycle • Adapter la répartition des groupes pour mieux répondre aux besoins hétérogènes des élèves sur l'ensemble des niveaux • Faire profiter du dispositif « devoirs faits » au plus grand nombre d'élèves en optimisant les liens entre les encadrants de ce dispositif et les équipes pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> > Maintien des taux de réussite au DNB supérieurs aux taux départementaux > 100% de réussite au DNB pro et au CFG (<i>SEGEPA inclus</i>) > Un LPI ouvert pour tous les élèves à BEP > Diminution du nombre de punitions et de sanctions > Diminution du taux d'absentéisme > Participation à « devoirs faits » de tous les élèves en difficulté scolaire et/ou sociale > 0% d'élèves notifiés par la MDPH sans accompagnement spécifique > 1/3 des cours non-assurés remplacés
<ul style="list-style-type: none"> • Investir l'innovation pédagogique et l'heure de soutien et d'approfondissement pour répondre aux besoins hétérogènes des élèves • Poursuivre et développer la participation de l'établissement à divers concours • Encourager les élèves les plus performants à s'engager davantage dans les instances • Valoriser les réussites, l'engagement et les prises d'initiative des élèves • Développer l'offre d'enseignements spécifiques et les dispositifs d'excellence • Encourager les enseignants à se former à l'enseignement d'une DNL en langue étrangère 	<ul style="list-style-type: none"> > Plus de 70% d'élèves reçus avec mention au DNB dont 30% de mention Très Bien > 20% d'élèves de 3^e se dirigeant vers une voie générale sélective (<i>section euro, OIB...</i>) > Un taux de passage en 1^{re} générale en fin de 2^{me} GT au moins égal aux taux départementaux

Permettre aux élèves de dessiner un projet d'orientation cohérent, ambitieux et réaliste en impliquant les familles dans la construction de leur parcours

Stratégies - Actions opérationnelles	Indicateurs d'évaluation - Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre un « Parcours Avenir » de la 5^e et la 3^e • Maintenir et enrichir la mise en place effective de bancs d'essai • Poursuivre et développer la « journée de découverte des lycées professionnels » dans une logique de réseau • Poursuivre la mise en place d'un stage en entreprise pour les élèves 3^e ULIS • Développer la découverte des métiers dès la classe de 5^e 	<ul style="list-style-type: none"> > Formalisation effective du Parcours Avenir > 100% des élèves de 3^e affectés sur leur 1^{er} vœu > Un banc d'essai proposé à au moins 50% des élèves se dirigeant vers la voie professionnelle > Augmentation du nombre d'élèves passant en 1^{ère} générale > 40% des élèves de 3^e ayant effectué au moins un banc d'essai
<ul style="list-style-type: none"> • Aider les familles les plus éloignées de notre système éducatif à se familiariser avec l'école et ses enjeux • Promouvoir et développer l'accompagnement des parents, afin de les aider à jouer leur rôle d'éducateur dans un monde en constante évolution pour assurer une plus grande cohérence entre les messages que l'enfant reçoit à la maison et à l'école • Former les parents élus aux missions de représentativité • Inclure les familles lors de la préparation d'événements spécifiques et lors de toutes sélections d'élèves (<i>voyages, options...</i>) • Former les familles à l'utilisation des outils numériques (<i>ENT, PRONOTE, Educonnect...</i>) • Garantir l'accompagnement social et financier des familles les plus démunies • Repenser l'organisation des réunions parents-professeurs et des conseils de classe à travers une dynamique plus formatrice de l'élève 	<ul style="list-style-type: none"> > 100% des familles participant à au moins un entretien en établissement > 40% de participation des familles aux élections > 80% des parents élus formés à des missions de représentativité > 75% des parents élus présents aux instances > Utilisation complète des fonds sociaux > Diminution des incivilités émanant des familles > Réorganisation effective des réunions parents-professeurs et/ou des conseils de classe
<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des bancs d'essai en lycée professionnel en dehors de la ville d'Albert • Inclure les élèves dans l'organisation des temps forts • Mettre en place des partenariats dans le cadre des mesures de responsabilisation • Maintenir et renforcer la vitalité du CVC • Valoriser toutes formes de progrès et de comportements positifs • Créer un groupe d'alumni et favoriser leur rencontre avec les collégiens pour les accompagner dans la construction de leur parcours • Valoriser les réussites des élèves qui se sont engagés dans une mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> > Nombre de bancs d'essai réalisés hors Albert > Nombre d'élèves affectés hors Albert > 3 CVC par an > Diminution du nombre de punitions et de sanctions scolaires
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les échanges réguliers entre les équipes enseignantes du collège et du lycée Lamarck • Maintenir une visite annuelle du lycée Lamarck pour les élèves de 3^e sous forme d'ateliers et intégrer la découverte de la voie professionnelle • Développer les projets inter-établissements • Renforcer les échanges entre les équipes pédagogiques du collège et du lycée Lamarck autour du devenir des élèves • Dynamiser le réseau « REVE » en lien avec le corps d'inspection • Renforcer le lien liaison SEGPA-ULIS/LP 	<ul style="list-style-type: none"> > 1 Formation d'Initiative Locale par an > Nombre de projets réalisés avec les lycées du bassin > Mise en place effective de suivi de cohorte à différents moments de l'année

Objectif 1 > Élaborer et mettre en œuvre un Parcours Avenir cohérent et progressif tout au long du cycle 4

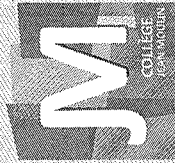
Objectif 2 > Développer l'éducation et soutenir les familles les plus défavorisées

Objectif 3 > Développer l'autonomie des élèves et valoriser les prises d'initiative en vue de favoriser leur mobilité

Objectif 4 > Renforcer la liaison collège-lycée

PHARE

Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école



Collège Jean Moulin
ALBERT

Protocole de traitement des situations

Le programme pHARE

pHARE

Le programme **pHARE** c'est :

Un protocole de traitement des situations : une approche non blâmante, dans laquelle le but est de développer l'empathie des élèves, l'entraide, via la méthode de préoccupation partagée (MPP)

Une équipe formée pour qui le bien-être de tous les élèves est la principale préoccupation : l'équipe ressource.

Une vision globale pour tous les élèves de la 6ème à la 3ème : 10h travaillées dans tous les cours sur les compétences psychosociales.

Une continuité école/collège et collège/lycée.

Des temps forts en établissement : concours et journée NAH...

La composition du programme **pHARE** :

Le pilote : représenté par le Chef d'Établissement, qui coordonne les équipes.

L'équipe ressource : composée de 5 adultes minimum (faisant partie de l'ensemble de l'ensemble du personnel) et ayant reçu une formation appropriée. Cette équipe est en charge de l'application du protocole.

L'équipe programme : est composée de membres de la communauté éducative. Cette équipe est chargée de coordonner la déclinaison des 10h d'apprentissage annuelles.

Les référents ambassadeurs : 2 adultes minimum chargés de la formation des élèves ambassadeurs.

10 élèves ambassadeurs : recrutés sur la base de la motivation parmi les élèves de la 5ème à la 3ème.

pHARE

Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

Ce document décrit la **stratégie collective** retenue par l'équipe ressource sous la direction du pilote.

Il détaille les différentes étapes du processus de traitement d'une situation, par le biais de la **MPP**, méthode de préoccupation partagée.

La MPP a pour objectif "*d'engager les intimidateurs dans la mise en place d'actions pour mettre fin au harcèlement tout en apportant à l'élève victime un soutien garantissant sa sécurité et son bien-être à l'école*" (Bellon & al., 2021).

Ce protocole intègre également les **signaux d'alerte** permettant le repérage des situations.

Equipe Ressource

- M^{me} BLASZCZYK, Assistante Sociale
- M. DEHAY, Directeur de la SEGPA
- M^{me} GRONIER, Assistante d'Éducation
- M^{me} NEGARET, Psychologue EN EDO
- M^{me} PISON, Infirmière
- M^{me} VASSEUR, CPE

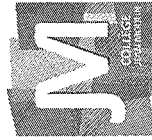
Equipe Programme

- M. DEHAY, Directeur de la SEGPA
- M^{me} VASSEUR, CPE

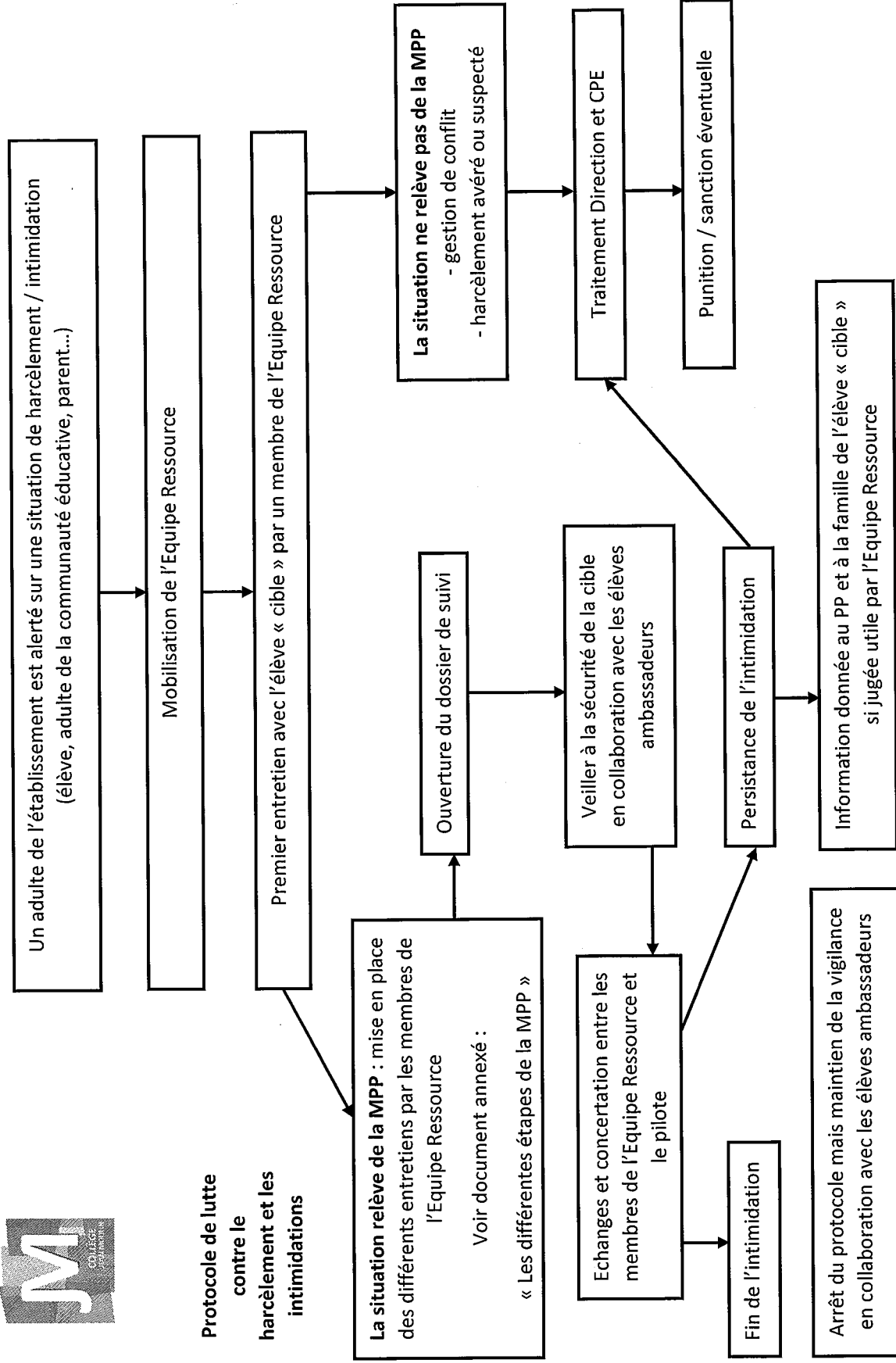
Référents Ambassadeurs

- M^{me} BLASZCZYK, Assistante Sociale
- M. DEHAY, Directeur de la SEGPA
- M^{me} NEGARET, Psychologue EN EDO
- M^{me} PISON, Infirmière
- M^{me} VASSEUR, CPE

Le protocole du collège



Protocole de lutte contre le harcèlement et les intimidations



es différentes étapes de la MPP

PHARE

J-O

La situation est
portée à la
connaissance de
l'établissement

Dans les 48h

J0 à J2

J3 à J5

J5 à J12

J 12 à J 15

Suivi post traitement

Mise en place
de l'entretien
et avec l'élève cible

Ouverture du dossier
de suivi

Premiers entretiens
avec les intimidateurs
présumés et les témoins

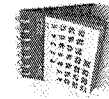
Si besoin, entretien
intermédiaire cible

Seconds entretiens
avec les
intimidateurs
présumés et
témoins

Suivi avec l'élève
cible

Maintien de la vigilance
même si la situation est
résolue

Inefficacité de la
MPP
Traitement
Direction / CPE
Punition / sanction
éventuelle



Le découpage de la temporalité est donné à titre indicatif. Il est néanmoins nécessaire de garantir la rapidité de prise en charge qui ne doit pas s'étendre au-delà de 15 jours.

RESPECT DE LA PERSONNE

Signaux d'alerte

VIE SOCIALE

Agressions physiques

- Croche pieds
- Tapes sur la tête
- Cheveux tirés pincements / coups
- Crachats
- Bousculades dans les rangs
- Doublé dans la file d'attente
- Cible de jets d'objets
- Déshabillage, caresses ou baisers forcés

Relations aux autres

- Impliqué dans des conflits dont il sort souvent perdant
- Apporte des sucreries pour les partager aux autres
- Exclu des conversations et des activités de groupe par les autres
- Choisi en dernier
- Est l'objet de murmures-moqueries quand il prend la parole ou rend une copie

VIE SCOLAIRE

Absences / Retards

- Fréquents à la première heure de cours
- Absentéisme perlé

Passage à l'infirmier

Chute des résultats

Agressions verbales

- Moqueries
- Brimades diverses
- Surnom déplaisant
- Commentaires lors des prises de parole

Respect de la propriété

- Affaires scolaires ou personnelles abîmées, cachées, volées
- Elève qui conserve ses affaires avec lui par crainte
- Absence de matériel, l'élève avoir perdu ses affaires

Comportement

- Nervosité importante en expression orale
- Refus de participer en classe
- Refus de venir au tableau
- Difficultés à être à l'aise avec le groupe
- Réactions violentes ou inhabituelles ou inappropriées

Isolement

- Cherche la compagnie des adultes
- Passé souvent près de la vie scolaire
- Se réfugie pendant les récréations au CDI, dans les toilettes, à l'infirmier

Agenda prévisionnel – Novembre/Décembre 2023-2024 version du 20/11/23

Lundi 6 novembre (10h-12h) CDI	Formation des délégués (6 ^{ème} / 5 ^{ème})
Mardi 7 novembre (11h-12h) CDI	Réunion « heure de soutien et d'approfondissement en classe de 6 ^{ème} »
Mardi 7 novembre	Réunion parents-professeurs (6 ^{ème} / 4 ^{ème})
Mercredi 8 novembre	Diffusion de la liste élèves inscrits au ski
Jeudi 9 novembre (8h-10h) TJP	Sortie au salon des sciences et de l'Industrie (éco délégués)
Jeudi 9 novembre	Journée de lutte contre le harcèlement
Vendredi 10 novembre (13h-14h) Salle 1	Réunion de préparation du marché de Noël
Lundi 13 novembre (13h-14) Sciences 3	Réunion des éco-délégués (éco délégués + suppléants)
Lundi 13 novembre Salle de réunion	Réunion parents-professeurs (5 ^{ème} / 3 ^{ème})
Mardi 14 novembre (14h-16h) Salle de réunion	Cellule de veille
Mercredi 15 novembre Salle d'étude	Interventions ADATEEP 6 ^{ème} B (9h-10h) / 6 ^{ème} C et E (10h-11h) / 6 ^{ème} D et A (11h-12h)
Jeudi 16 novembre (13h-14h) Salle de réunion	3 ^{ème} réunion « actualisation du projet d'établissement » (analyse des retours des collègues)
Jeudi 16 novembre (14h-17h) Salle TEC	FIL « apprendre à apprendre » (TEC)
Jeudi 16 novembre (17h50) TJP	Cérémonie de remise des diplômes
Vendredi 17 novembre (15h) Salle de réunion	Formation des représentants de parents d'élèves en conseil de classe
Lundi 20 novembre (13h-14h) Salle de réunion	Réunion « programmation de la formation au PSC1 sur l'ensemble du cycle 4 »
Mardi 21 novembre (9h-10h) Salle de réunion	Réunion développement durable (M. SCHULZE – Agents)
Lundi 20 novembre (17h) Réfectoire	Conseil pédagogique
Mardi 21 novembre (13h-14h) Salle A	Conseil de Vie Collégienne
Jeudi 23 novembre (17h) Réfectoire	Conseil d'administration
Vendredi 24 novembre	Arrêt des notes du 1 ^{er} trimestre

Lundi 27 novembre (12h) Atelier SEGPA	Buffet campagnard de l'Amical
Lundi 27 novembre (15h)	Présentation du collège à l'école de Bécordel
Mardi 28 novembre (13h-14h) Salle de réunion	Réunion budget participatif 2024
Mardi 28 novembre (15h-16h) Salle de réunion	CHSCT (bilan des exercices PPMS et incendie)
Du Mardi 28 novembre au jeudi 7 décembre	Conseils de classes
Vendredi 1 décembre (16h-17h) DSDEN	Dialogue de gestion (Principal, CPE, DACS)
Lundi 4 décembre (13h-14h) Salle de réunion	Réunion des nouveaux professeurs-tuteurs (oral du DNB)
Mardi 5 décembre (8h-12h) Lycée Lamarck	Journée de découvertes de filières « genrées »
Mardi 5 décembre (9h-17h) Salle A	Accueil formation de professeurs documentalistes
Mardi 5 décembre (13h30) Salle des professeurs	Café pédagogique (profs accompagnateurs – parents d'élèves)
Jeudi 7 décembre (13h30) Réfectoire	Réunion d'information sur le voyage au ski
Vendredi 8 décembre (13h-14h) Salle de réunion	Réunion des PP de 6 ^{ème} (orientation SEGPA)
Mardi 7 décembre (17h)	Présentation du collège à l'école de Grandcourt (à confirmer)
Mardi 12 décembre (8h-12h) Lycée Lamarck	Journée de découvertes de filières « genrées »
Mardi 12 décembre (14h-16h) Salle de réunion	Cellule de veille
Jeudi 14 décembre	Repas de Noel
Jeudi 14 décembre (17h)	Présentation du collège à l'école Daudet
Vendredi 15 décembre	Marché de Noel
Jeudi 14 décembre (17h)	Présentation du collège à l'école de Méaulte
Du Lundi 18 décembre au Vendredi 22 décembre	Stage des 3 ^{ème} – type
Vendredi 22 décembre (17h)	Vacances de Noel